



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Séance du conseil municipal du 10 décembre 2018

COATICOOK, le 10 décembre 2018 – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

Informations générales sur les travaux de la Ville

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Au niveau de la division des infrastructures et de la voirie, l'équipe s'affaire principalement au déneigement et à la réparation des urgences dans le domaine des infrastructures ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook procèdent au remplacement de plusieurs compteurs et à l'élagage ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, l'équipe fait actuellement des travaux à l'intérieur des différents bâtiments appartenant à la Ville.

Urbanisme et environnement

Renouvellement des mandats de membres du Comité consultatif d'urbanisme

Le règlement constituant le comité consultatif d'urbanisme de Coaticook stipule que la durée du mandat de chacun des membres du comité est de deux ans. Les mandats de madame Claude Laurence et messieurs Alain Ouellette et Serge Gosselin à titre de membres du comité consultatif d'urbanisme seront échus le 31 décembre 2018. Les élus ont résolu de renouveler leur mandat à compter du 1^{er} janvier 2019 pour une période de deux ans, c'est-à-dire jusqu'au 31 décembre 2020.

Ratification du budget de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets solides de la région de Coaticook

Les municipalités d'East Hereford, Compton, Dixville, Sainte-Edwidge-de-Clifton, Saint-Herménégilde, Saint-Venant-de-Paquette, Ogden, Hatley, North Hatley, Sainte-Catherine de Hatley, Ayers Cliff, Canton de Hatley, Barnston Ouest, Stanstead Est, Canton de Stanstead et les villes de Waterville, Stanstead, Magog, Orford et Coaticook sont partis à une entente concernant l'exploitation d'un site d'enfouissement sanitaire. En vertu de la loi, le budget de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook doit être adopté par résolution par au moins les deux tiers des corporations membres. Le conseil municipal a résolu d'adopter le budget de l'année 2019 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook démontrant des revenus, dépenses et affectations équilibrés de 2 040 804 \$.

Loisirs

Entente pour l'entretien des différentes patinoires extérieures

La Ville de Coaticook désire assurer l'entretien des patinoires et bâtiments des différents parcs de la Ville. Le conseil municipal a résolu de faire une entente avec :

- monsieur Dylan Riendeau pour l'entretien des patinoires et bâtiments des parcs Denis-Madore et Boisjoli;
- monsieur Jacob Dubé pour l'entretien des patinoires et bâtiments des parcs Yvon Lemieux et Kennedy;
- monsieur Pierre Lamy pour l'entretien de la patinoire et bâtiment au parc Couillard;
- monsieur Marc-Olivier Beaudoin pour l'entretien et la surveillance de la patinoire et bâtiment au parc Laurence.

Services extérieurs

Réquisition pour des travaux d'adaptation SCADA pour le délestage du nouveau poste Sleeper et Akhurst

La Ville doit effectuer des travaux d'adaptation SCADA (système de contrôle et d'acquisition) pour le délestage du nouveau poste 120 kV Sleeper et Akhurst. Le conseil municipal a reçu une offre, conformément aux règles prévues au règlement de gestion de politique contractuelle, soit celle de la compagnie Cima+

au montant de 60 000 \$ plus les taxes applicables. Les élus ont accepté l'offre permettant une façon de contrôler à distance des installations électriques pour le délestage pour le poste Sleeper et Akhurst.

Réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre de construction de son futur bassin de rétention du ruisseau Pratt

Dans le cadre de la construction de son futur bassin de rétention du ruisseau Pratt, la Ville doit procéder à la réalisation d'une étude géotechnique. Les élus ont reçu une offre de services de EXP au montant total de 51 800 \$. Le conseil municipal a résolu de mandater les Services EXP pour la réalisation d'une étude géotechnique dans le cadre de construction de son futur bassin de rétention du ruisseau Pratt.

Sécurité publique

Reconduction de l'entente pour les services de cadets lors de l'été 2019

La Sûreté agit à titre d'employeur des cadets et de responsable du Programme de cadets de la Sûreté. La Ville de Coaticook souhaite obtenir les services offerts dans le cadre du Programme de cadets de la Sûreté. La Ville convient d'assumer une responsabilité financière relativement à ce Programme. Le conseil municipal a résolu de reconduire l'entente de partenariat avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Coaticook pour la fourniture de services de cadets lors de l'été 2019 et d'assurer le paiement de 10 000 \$ pour lesdits services.

Autorisation à la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook à procéder au règlement d'emprunt

La Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook se doit d'assurer en tout temps le service de protection incendie auprès des citoyens. Elle entend procéder à l'acquisition d'un camion échelle pour un montant maximal de 1 718 910 \$. La Régie n'a pas les fonds estimés nécessaires à cette fin. Elle doit faire un emprunt pour se le procurer. Le conseil a résolu d'autoriser la Régie intermunicipale de protection incendie de la région de Coaticook à procéder à un règlement d'emprunt relatif au financement de l'acquisition d'un camion échelle pour un montant maximal de 1 718 910 \$.

Administration et conseil

Entente entre la Ville de Coaticook et les employés-cadres

La Ville de Coaticook et ses employés-cadres désirent établir les conditions de travail de ces derniers. Ils ont négocié les conditions de travail et une entente est intervenue. Les élus ont résolu de signer l'entente établissant les conditions de travail des employés-cadres pour les années 2018 à 2024.

— 30 —

Source : Shirley Lavertu, Responsable des communications
819 849-2721, poste 256